

Avis voté en plénière du 15 novembre 2017

Vers la démocratie culturelle

Déclaration du groupe des Entreprises

Chacun ici le sait. La culture n'est pas une marchandise. La question majeure à laquelle notre société doit répondre est celle du développement de l'accès à la culture afin que chaque citoyen puisse accéder à celle de son choix.

Cette politique de « démocratisation culturelle » a été introduite en France depuis le ministre Malraux et reste en vigueur. Mais pour que cet accès soit étendu, il faut lutter contre l'académisme, l'élitisme culturel, et faire confiance aux acteurs de terrain.

Pour nous, Les obstacles à la démocratie culturelle résident dans une explication et une articulation insuffisantes des rôles des différentes parties prenantes. Pour ce qui est de l'entreprise (hors celle dont la culture est l'objet social), celle-ci joue régulièrement un rôle dans ce cadre de la démocratie culturelle :

- L'activité culturelle est souvent un moyen de renforcer la cohésion.
- Par les actions de mécénat, elle participe au financement de la culture notamment sur la préservation du patrimoine.
- En commandant des œuvres artistiques elle fait rentrer l'art et la culture au travail ou dans des lieux d'habitat collectif.
- Par les Comités d'entreprises, et le financement de l'accès à la culture ou les pratiques culturelles, elle touche tous types de salariés et leurs familles.
- Enfin, le mécénat de compétence permet de renforcer la qualité des projets.

Aujourd'hui, il est indispensable, si nous voulons une culture de tous et pour tous, que le secteur culturel mène une politique active de recherche de financements autres que publics et notamment le mécénat. Cette recherche peut être l'occasion de faire se rencontrer deux mondes dont l'opposition est souvent plus artificielle que réelle. Dans les faits, beaucoup d'entreprises dont des TPE/PME financent aujourd'hui des projets culturels. Ce mouvement doit s'amplifier.

Encore faut-il que les règles, notamment fiscales, de mécénat soient mieux connues et plus « sécurisées ». Une clarification de ces règles serait bienvenue.

Les actions et engagements des entreprises en matière culturelle prennent déjà des formes diverses et variées. Cet avis, bien que trop riche en préconisations (plus de 30) montre bien que le monde culturel est à la croisée des chemins. Parce que nous pensons que la France ne serait pas la France sans cette dynamique culturelle, le groupe des entreprises votera cet avis.